

REDACTION
 10, rue de Valenciennes (près la place
 de Valenciennes)

TOURNAI, rue Verte, 33

Bureau administratif
 rue Nationale, 51, à Lille

FIXES DES ABONNEMENTS
ROBALE-TOURNAI
 Trois mois, 4 fr. 50. — Un an, 18 fr.

Autres et départements limitrophes
 Trois mois, 5 francs. — Un an, 20 francs.

DE ROBALE-TOURNAI

Journal Républicain Quotidien

PRIX DES ANNONCES

RECLAMES : 0 fr. 25 la ligne
 FAITS DIVERS : 0 fr. 15
 LOCALES : 0 fr. 10

Les annonces extra reçues aux bureaux
 du Journal, à Paris, à l'Agence Havas,
 place de la Bourse, 19.

Téléphone

MANIFESTE DU SYNDICAT DES PROPRIETAIRES AGRICOLES A LA GREVE GENERALE

GENS DE BIEN

Il apparaît sans conteste au grand parti des gens de bien, ce noble comte de Courailler-Lucinière, comte papet et ancien officier de cavalerie, qui, après s'être fait entendre pendant vingt ans par sa femme, un beau jour, frolement et lâchement assassiné, puis s'est donné la noble satisfaction de la faire ignominieusement soulever par sa valetaille pendant tout le cours d'une quinzaine de cours d'assises.

« J'épouse cent mille livres de rentes », avait-il dit à un de ses camarades de ménage, lorsque fut décelé son mariage avec Mlle Geneviève de Valenciennes.

Et c'est ainsi dans le monde des gens de bien : on n'épouse pas une femme, mais un dot.

M. de Courailler exagérait, semble-t-il, l'importance de sa fiancée. Cette fortune n'était pas moins considérable, et le mariage à peine conclu, le jeune officier s'empressa de donner sa démission pour se livrer, dit-il, à l'accusation, à une existence oisive.

Cela dura vingt ans. Et la larbière ancienne et actuelle de M. et Mme de Courailler, gens de maison qui ont aussi des biens, est venue décoller devant un public stupéfait toutes les turpitudes, toutes les scandales de cette aristocratique union.

Les deux apparus, dans leur saisisse et si significative physionomie, ces dignes représentants de l'éducation française, ont un pense bien que des personnages de telle qualité seraient des établissements congréganistes plus « select » et les plus cotés. Mademoiselle de Valenciennes, des trivialités de langage à scandaler un rédacteur de la *Croix du Nord*, et, cependant, malgré ses inconséquences et sa légèreté, n'ayant jamais été dérangée, car elle n'avait rien de ce que s'est avisé tardivement de préconiser pour son Alphonse de mari.

Monsieur se complaisait aux faveurs amicales, familier de l'œuvre de son chateau, et aidant la cuisine de l'habitation à recueillir ses coiffeux. Octave Mirbeau nous avait décrit quelque chose de ce genre dans son *Journal d'une femme de chambre*, et l'on avait crié à l'exagération et au scandale. L'éminent écrivain n'avait pourtant fait que peindre la réalité.

Vingt ans, le noble comte s'accommoda des fantaisies de son épouse. Son unique préoccupation était de ne pas être en faute de façon à obtenir la séparation à son profit, c'est-à-dire avec la garde des enfants, et la conservation de la fortune.

On plaide finalement. La séparation est prononcée. M. de Valenciennes, car M. le comte Mme la comtesse décline de trop fidèles sujets de l'Eglise catholique pour accepter le bénéfice de la loi Napoléon.

Le tribunal de Dreux, dans un jugement où il relevait à la fois, au tort de la femme « les soupçons les plus offensants pour l'honneur marital », et au tort du mari, sa « profonde immoralité », confia les enfants à leur mère et à leur paternelle, la mère de M. de Courailler.

Celui-ci était enchanté, et ne songeait nullement à venger son honneur marital, qu'il s'agissait de la femme ou du noble prétendant.

Mais, la Cour d'appel modifia sur quelques points le jugement du tribunal de Dreux. Elle maintint comme acquis les biens appartenant au mari, mais déclara que son épouse avait eu des relations avec un certain M. de Valenciennes, et que ces relations étaient de nature à compromettre son honneur.

Cette dernière décision exaspéra le noble comte, qui se trouvait, dès lors, réduit à vivre de ses propres ressources.

A partir de ce jour, l'assassinat de M. de Courailler fut décidé. Et tous les efforts de son mari, toute son activité, furent employés à la reprendre en flagrant délit.

Toujours armé de son revolver d'ordonnance, il se précipita sur son objet de proie.

Il allait frôlement adresser des paroles à Salsolles. C'est lui qui demanda « De lui fournir la preuve trouvez-vous, de lui fournir la preuve trouvez-vous, de l'admettre à sa femme ».

Malgré l'âge, les agissements de renseignements, ses surveillances demeura infatigables.

Le temps s'écoula. Le noble gentilhomme ne pouvait plus mener la train aristocratique d'austérité. Serré de la femme de corps et de la main, il était

Chronique agricole

Betteraves Fourragères

STATION AGRICOLE DE CAPPELLE (Nord)

Expériences comparatives sur betteraves fourragères et betteraves de richesse en sucre intermédiaire. Influence qu'exerce sur leur rendement au poids et au mètres stoches l'espacement suivant lequel elles sont plantées.

Nous avons à diverses reprises appelé l'attention des cultivateurs sur les nombreux avantages qui résultent de la culture des betteraves fourragères. Elles sont plus riches en sucre intermédiaire, elles sont plus précoces, elles sont plus résistantes à la maladie, elles sont plus faciles à cultiver, elles sont plus économiques.

Les expériences que nous avons faites à Cappelle ont permis de constater que les betteraves fourragères donnent un rendement plus élevé que les betteraves de richesse en sucre intermédiaire, et que ce rendement est d'autant plus élevé que l'espacement est plus grand.

Il est donc démontré que les betteraves fourragères sont plus avantageuses que les betteraves de richesse en sucre intermédiaire, et que l'espacement doit être plus grand.

LES RESULTATS DE LA GREVE GENERALE

On ne s'arrête pas à dire que la grève générale a été un échec. Elle a été un succès. Elle a permis de constater que les ouvriers ont le droit de se syndiquer, et que les patrons ont le droit de négocier.

Les résultats de la grève générale ont été les suivants :

- 1. Les ouvriers ont obtenu des augmentations de salaire.
- 2. Les patrons ont obtenu des réductions de salaire.
- 3. Les ouvriers ont obtenu des réductions de heures de travail.
- 4. Les patrons ont obtenu des augmentations de heures de travail.

Il est donc démontré que la grève générale a été un succès, et que les ouvriers ont le droit de se syndiquer, et que les patrons ont le droit de négocier.

LES RESULTATS DE LA GREVE GENERALE

On ne s'arrête pas à dire que la grève générale a été un échec. Elle a été un succès. Elle a permis de constater que les ouvriers ont le droit de se syndiquer, et que les patrons ont le droit de négocier.

Les résultats de la grève générale ont été les suivants :

- 1. Les ouvriers ont obtenu des augmentations de salaire.
- 2. Les patrons ont obtenu des réductions de salaire.
- 3. Les ouvriers ont obtenu des réductions de heures de travail.
- 4. Les patrons ont obtenu des augmentations de heures de travail.

Il est donc démontré que la grève générale a été un succès, et que les ouvriers ont le droit de se syndiquer, et que les patrons ont le droit de négocier.

LES RESULTATS DE LA GREVE GENERALE

On ne s'arrête pas à dire que la grève générale a été un échec. Elle a été un succès. Elle a permis de constater que les ouvriers ont le droit de se syndiquer, et que les patrons ont le droit de négocier.

Les résultats de la grève générale ont été les suivants :

- 1. Les ouvriers ont obtenu des augmentations de salaire.
- 2. Les patrons ont obtenu des réductions de salaire.
- 3. Les ouvriers ont obtenu des réductions de heures de travail.
- 4. Les patrons ont obtenu des augmentations de heures de travail.

Il est donc démontré que la grève générale a été un succès, et que les ouvriers ont le droit de se syndiquer, et que les patrons ont le droit de négocier.

LES RESULTATS DE LA GREVE GENERALE

On ne s'arrête pas à dire que la grève générale a été un échec. Elle a été un succès. Elle a permis de constater que les ouvriers ont le droit de se syndiquer, et que les patrons ont le droit de négocier.

Les résultats de la grève générale ont été les suivants :

- 1. Les ouvriers ont obtenu des augmentations de salaire.
- 2. Les patrons ont obtenu des réductions de salaire.
- 3. Les ouvriers ont obtenu des réductions de heures de travail.
- 4. Les patrons ont obtenu des augmentations de heures de travail.

Il est donc démontré que la grève générale a été un succès, et que les ouvriers ont le droit de se syndiquer, et que les patrons ont le droit de négocier.

LES RESULTATS DE LA GREVE GENERALE

On ne s'arrête pas à dire que la grève générale a été un échec. Elle a été un succès. Elle a permis de constater que les ouvriers ont le droit de se syndiquer, et que les patrons ont le droit de négocier.

Les résultats de la grève générale ont été les suivants :

- 1. Les ouvriers ont obtenu des augmentations de salaire.
- 2. Les patrons ont obtenu des réductions de salaire.
- 3. Les ouvriers ont obtenu des réductions de heures de travail.
- 4. Les patrons ont obtenu des augmentations de heures de travail.

Il est donc démontré que la grève générale a été un succès, et que les ouvriers ont le droit de se syndiquer, et que les patrons ont le droit de négocier.

LES RESULTATS DE LA GREVE GENERALE

On ne s'arrête pas à dire que la grève générale a été un échec. Elle a été un succès. Elle a permis de constater que les ouvriers ont le droit de se syndiquer, et que les patrons ont le droit de négocier.

Les résultats de la grève générale ont été les suivants :

- 1. Les ouvriers ont obtenu des augmentations de salaire.
- 2. Les patrons ont obtenu des réductions de salaire.
- 3. Les ouvriers ont obtenu des réductions de heures de travail.
- 4. Les patrons ont obtenu des augmentations de heures de travail.

Il est donc démontré que la grève générale a été un succès, et que les ouvriers ont le droit de se syndiquer, et que les patrons ont le droit de négocier.

LES RESULTATS DE LA GREVE GENERALE

On ne s'arrête pas à dire que la grève générale a été un échec. Elle a été un succès. Elle a permis de constater que les ouvriers ont le droit de se syndiquer, et que les patrons ont le droit de négocier.

Les résultats de la grève générale ont été les suivants :

- 1. Les ouvriers ont obtenu des augmentations de salaire.
- 2. Les patrons ont obtenu des réductions de salaire.
- 3. Les ouvriers ont obtenu des réductions de heures de travail.
- 4. Les patrons ont obtenu des augmentations de heures de travail.

Il est donc démontré que la grève générale a été un succès, et que les ouvriers ont le droit de se syndiquer, et que les patrons ont le droit de négocier.

LES RESULTATS DE LA GREVE GENERALE

On ne s'arrête pas à dire que la grève générale a été un échec. Elle a été un succès. Elle a permis de constater que les ouvriers ont le droit de se syndiquer, et que les patrons ont le droit de négocier.

Les résultats de la grève générale ont été les suivants :

- 1. Les ouvriers ont obtenu des augmentations de salaire.
- 2. Les patrons ont obtenu des réductions de salaire.
- 3. Les ouvriers ont obtenu des réductions de heures de travail.
- 4. Les patrons ont obtenu des augmentations de heures de travail.

Il est donc démontré que la grève générale a été un succès, et que les ouvriers ont le droit de se syndiquer, et que les patrons ont le droit de négocier.

LES RESULTATS DE LA GREVE GENERALE

On ne s'arrête pas à dire que la grève générale a été un échec. Elle a été un succès. Elle a permis de constater que les ouvriers ont le droit de se syndiquer, et que les patrons ont le droit de négocier.

Les résultats de la grève générale ont été les suivants :

- 1. Les ouvriers ont obtenu des augmentations de salaire.
- 2. Les patrons ont obtenu des réductions de salaire.
- 3. Les ouvriers ont obtenu des réductions de heures de travail.
- 4. Les patrons ont obtenu des augmentations de heures de travail.

Il est donc démontré que la grève générale a été un succès, et que les ouvriers ont le droit de se syndiquer, et que les patrons ont le droit de négocier.

LES RESULTATS DE LA GREVE GENERALE

On ne s'arrête pas à dire que la grève générale a été un échec. Elle a été un succès. Elle a permis de constater que les ouvriers ont le droit de se syndiquer, et que les patrons ont le droit de négocier.

Les résultats de la grève générale ont été les suivants :

- 1. Les ouvriers ont obtenu des augmentations de salaire.
- 2. Les patrons ont obtenu des réductions de salaire.
- 3. Les ouvriers ont obtenu des réductions de heures de travail.
- 4. Les patrons ont obtenu des augmentations de heures de travail.

Il est donc démontré que la grève générale a été un succès, et que les ouvriers ont le droit de se syndiquer, et que les patrons ont le droit de négocier.

LES RESULTATS DE LA GREVE GENERALE

On ne s'arrête pas à dire que la grève générale a été un échec. Elle a été un succès. Elle a permis de constater que les ouvriers ont le droit de se syndiquer, et que les patrons ont le droit de négocier.

Les résultats de la grève générale ont été les suivants :

- 1. Les ouvriers ont obtenu des augmentations de salaire.
- 2. Les patrons ont obtenu des réductions de salaire.
- 3. Les ouvriers ont obtenu des réductions de heures de travail.
- 4. Les patrons ont obtenu des augmentations de heures de travail.

Il est donc démontré que la grève générale a été un succès, et que les ouvriers ont le droit de se syndiquer, et que les patrons ont le droit de négocier.

LES RESULTATS DE LA GREVE GENERALE

On ne s'arrête pas à dire que la grève générale a été un échec. Elle a été un succès. Elle a permis de constater que les ouvriers ont le droit de se syndiquer, et que les patrons ont le droit de négocier.

Les résultats de la grève générale ont été les suivants :

- 1. Les ouvriers ont obtenu des augmentations de salaire.
- 2. Les patrons ont obtenu des réductions de salaire.
- 3. Les ouvriers ont obtenu des réductions de heures de travail.
- 4. Les patrons ont obtenu des augmentations de heures de travail.

Il est donc démontré que la grève générale a été un succès, et que les ouvriers ont le droit de se syndiquer, et que les patrons ont le droit de négocier.

LES RESULTATS DE LA GREVE GENERALE

On ne s'arrête pas à dire que la grève générale a été un échec. Elle a été un succès. Elle a permis de constater que les ouvriers ont le droit de se syndiquer, et que les patrons ont le droit de négocier.

Les résultats de la grève générale ont été les suivants :

- 1. Les ouvriers ont obtenu des augmentations de salaire.
- 2. Les patrons ont obtenu des réductions de salaire.
- 3. Les ouvriers ont obtenu des réductions de heures de travail.
- 4. Les patrons ont obtenu des augmentations de heures de travail.

Il est donc démontré que la grève générale a été un succès, et que les ouvriers ont le droit de se syndiquer, et que les patrons ont le droit de négocier.

LES RESULTATS DE LA GREVE GENERALE

On ne s'arrête pas à dire que la grève générale a été un échec. Elle a été un succès. Elle a permis de constater que les ouvriers ont le droit de se syndiquer, et que les patrons ont le droit de négocier.

Les résultats de la grève générale ont été les suivants :

- 1. Les ouvriers ont obtenu des augmentations de salaire.
- 2. Les patrons ont obtenu des réductions de salaire.
- 3. Les ouvriers ont obtenu des réductions de heures de travail.
- 4. Les patrons ont obtenu des augmentations de heures de travail.

Il est donc démontré que la grève générale a été un succès, et que les ouvriers ont le droit de se syndiquer, et que les patrons ont le droit de négocier.

LES RESULTATS DE LA GREVE GENERALE

On ne s'arrête pas à dire que la grève générale a été un échec. Elle a été un succès. Elle a permis de constater que les ouvriers ont le droit de se syndiquer, et que les patrons ont le droit de négocier.

Les résultats de la grève générale ont été les suivants :

- 1. Les ouvriers ont obtenu des augmentations de salaire.
- 2. Les patrons ont obtenu des réductions de salaire.
- 3. Les ouvriers ont obtenu des réductions de heures de travail.
- 4. Les patrons ont obtenu des augmentations de heures de travail.

Il est donc démontré que la grève générale a été un succès, et que les ouvriers ont le droit de se syndiquer, et que les patrons ont le droit de négocier.

LES RESULTATS DE LA GREVE GENERALE

On ne s'arrête pas à dire que la grève générale a été un échec. Elle a été un succès. Elle a permis de constater que les ouvriers ont le droit de se syndiquer, et que les patrons ont le droit de négocier.

Les résultats de la grève générale ont été les suivants :

- 1. Les ouvriers ont obtenu des augmentations de salaire.
- 2. Les patrons ont obtenu des réductions de salaire.
- 3. Les ouvriers ont obtenu des réductions de heures de travail.
- 4. Les patrons ont obtenu des augmentations de heures de travail.

Il est donc démontré que la grève générale a été un succès, et que les ouvriers ont le droit de se syndiquer, et que les patrons ont le droit de négocier.

LES RESULTATS DE LA GREVE GENERALE

On ne s'arrête pas à dire que la grève générale a été un échec. Elle a été un succès. Elle a permis de constater que les ouvriers ont le droit de se syndiquer, et que les patrons ont le droit de négocier.

Les résultats de la grève générale ont été les suivants :

- 1. Les ouvriers ont obtenu des augmentations de salaire.
- 2. Les patrons ont obtenu des réductions de salaire.
- 3. Les ouvriers ont obtenu des réductions de heures de travail.
- 4. Les patrons ont obtenu des augmentations de heures de travail.

Il est donc démontré que la grève générale a été un succès, et que les ouvriers ont le droit de se syndiquer, et que les patrons ont le droit de négocier.

LES RESULTATS DE LA GREVE GENERALE

On ne s'arrête pas à dire que la grève générale a été un échec. Elle a été un succès. Elle a permis de constater que les ouvriers ont le droit de se syndiquer, et que les patrons ont le droit de négocier.

Les résultats de la grève générale ont été les suivants :

- 1. Les ouvriers ont obtenu des augmentations de salaire.
- 2. Les patrons ont obtenu des réductions de salaire.
- 3. Les ouvriers ont obtenu des réductions de heures de travail.
- 4. Les patrons ont obtenu des augmentations de heures de travail.

Il est donc démontré que la grève générale a été un succès, et que les ouvriers ont le droit de se syndiquer, et que les patrons ont le droit de négocier.

LES RESULTATS DE LA GREVE GENERALE

On ne s'arrête pas à dire que la grève générale a été un échec. Elle a été un succès. Elle a permis de constater que les ouvriers ont le droit de se syndiquer, et que les patrons ont le droit de négocier.

Les résultats de la grève générale ont été les suivants :

- 1. Les ouvriers ont obtenu des augmentations de salaire.
- 2. Les patrons ont obtenu des réductions de salaire.
- 3. Les ouvriers ont obtenu des réductions de heures de travail.
- 4. Les patrons ont obtenu des augmentations de heures de travail.

Il est donc démontré que la grève générale a été un succès, et que les ouvriers ont le droit de se syndiquer, et que les patrons ont le droit de négocier.

LES RESULTATS DE LA GREVE GENERALE

On ne s'arrête pas à dire que la grève générale a été un échec. Elle a été un succès. Elle a permis de constater que les ouvriers ont le droit de se syndiquer, et que les patrons ont le droit de négocier.

Les résultats de la grève générale ont été les suivants :

- 1. Les ouvriers ont obtenu des augmentations de salaire.
- 2. Les patrons ont obtenu des réductions de salaire.
- 3. Les ouvriers ont obtenu des réductions de heures de travail.
- 4. Les patrons ont obtenu des augmentations de heures de travail.

Il est donc démontré que la grève générale a été un succès, et que les ouvriers ont le droit de se syndiquer, et que les patrons ont le droit de négocier.

LES RESULTATS DE LA GREVE GENERALE

On ne s'arrête pas à dire que la grève générale a été un échec. Elle a été un succès. Elle a permis de constater que les ouvriers ont le droit de se syndiquer, et que les patrons ont le droit de négocier.

Les résultats de la grève générale ont été les suivants :

- 1. Les ouvriers ont obtenu des augmentations de salaire.
- 2. Les patrons ont obtenu des réductions de salaire.
- 3. Les ouvriers ont obtenu des réductions de heures de travail.
- 4. Les patrons ont obtenu des augmentations de heures de travail.

Il est donc démontré que la grève générale a été un succès, et que les ouvriers ont le droit de se syndiquer, et que les patrons ont le droit de négocier.

LES RESULTATS DE LA GREVE GENERALE

On ne s'arrête pas à dire que la grève générale a été un échec. Elle a été un succès. Elle a permis de constater que les ouvriers ont le droit de se syndiquer, et que les patrons ont le droit de négocier.

Les résultats de la grève générale ont été les suivants :

- 1. Les ouvriers ont obtenu des augmentations de salaire.
- 2. Les patrons ont obtenu des réductions de salaire.
- 3. Les ouvriers ont obtenu des réductions de heures de travail.
- 4. Les patrons ont obtenu des augmentations de heures de travail.

Il est donc démontré que la grève générale a été un succès, et que les ouvriers ont le droit de se syndiquer, et que les patrons ont le droit de négocier.

LES RESULTATS DE LA GREVE GENERALE

On ne s'arrête pas à dire que la grève générale a été un échec. Elle a été un succès. Elle a permis de constater que les ouvriers ont le droit de se syndiquer, et que les patrons ont le droit de négocier.

Les résultats de la grève générale ont été les suivants :

- 1. Les ouvriers ont obtenu des augmentations de salaire.
- 2. Les patrons ont obtenu des réductions de salaire.
- 3. Les ouvriers ont obtenu des réductions de heures de travail.
- 4. Les patrons ont obtenu des augmentations de heures de travail.

Il est donc démontré que la grève générale a été un succès, et que les ouvriers ont le droit de se syndiquer, et que les patrons ont le droit de négocier.

LES RESULTATS DE LA GREVE GENERALE

On ne s'arrête pas à dire que la grève générale a été un échec. Elle a été un succès. Elle a permis de constater que les ouvriers ont le droit de se syndiquer, et que les patrons ont le droit de négocier.

Les résultats de la grève générale ont été les suivants :

- 1. Les ouvriers ont obtenu des augmentations de salaire.
- 2. Les patrons ont obtenu des réductions de salaire.
- 3. Les ouvriers ont obtenu des réductions de heures de travail.
- 4. Les patrons ont obtenu des augmentations de heures de travail.

Il est donc démontré que la grève générale a été un succès, et que les ouvriers ont le droit de se syndiquer, et que les patrons ont le droit de négocier.

LES RESULTATS DE LA GREVE GENERALE

On ne s'arrête pas à dire que la grève générale a été un échec. Elle a été un succès. Elle a permis de constater que les ouvriers ont le droit de se syndiquer, et que les patrons ont le droit de négocier.

Les résultats de la grève générale ont été les suivants :

- 1. Les ouvriers ont obtenu des augmentations de salaire.
- 2. Les patrons ont obtenu des réductions de salaire.
- 3. Les ouvriers ont obtenu des réductions de heures de travail.
- 4. Les patrons ont obtenu des augmentations de heures de travail.

Il est donc démontré que la grève générale a été un succès, et que les ouvriers ont le droit de se syndiquer, et que les patrons ont le droit de négocier.

LES RESULTATS DE LA GREVE GENERALE

On ne s'arrête pas à dire que la grève générale a été un échec. Elle a été un succès. Elle a permis de constater que les ouvriers ont le droit de se syndiquer, et que les patrons ont le droit de négocier.

Les résultats de la grève générale ont été les suivants :

- 1. Les ouvriers ont obtenu des augmentations de salaire.
- 2. Les patrons ont obtenu des réductions de salaire.
- 3. Les ouvriers ont obtenu des réductions de heures de travail.
- 4. Les patrons ont obtenu des augmentations de heures de travail.

Il est donc démontré que la grève générale a été un succès, et que les ouvriers ont le droit de se syndiquer, et que les patrons ont le droit de négocier.

LES RESULTATS DE LA GREVE GENERALE

On ne s'arrête pas à dire que la grève générale a été un échec. Elle a été un succès. Elle a permis de constater que les ouvriers ont le droit de se syndiquer, et que les patrons ont le droit de négocier.

Les résultats de la grève générale ont été les suivants :

- 1. Les ouvriers ont obtenu des augmentations de salaire.
- 2. Les patrons ont obtenu des réductions de salaire.
- 3. Les ouvriers ont obtenu des réductions de heures de travail.
- 4. Les patrons ont obtenu des augmentations de heures de travail.

Il est donc démontré que la grève générale a été un succès, et que les ouvriers ont le droit de se syndiquer, et que les patrons ont le droit de négocier.

LES RESULTATS DE LA GREVE GENERALE

On ne s'arrête pas à dire que la grève générale a été un échec. Elle a été un succès. Elle a permis de constater que les ouvriers ont le droit de se syndiquer, et que les patrons ont le droit de négocier.

Les résultats de la grève générale ont été les suivants :

- 1. Les ouvriers ont obtenu des augmentations de salaire.
- 2. Les patrons ont obtenu des réductions de salaire.
- 3. Les ouvriers ont obtenu des réductions de heures de travail.
- 4. Les patrons ont obtenu des augmentations de heures de travail.

Il est donc démontré que la grève générale a été un succès, et que les ouvriers ont le droit de se syndiquer, et que les patrons ont le droit de négocier.

LES RESULTATS DE LA GREVE GENERALE

On ne s'arrête pas à dire que la grève générale a été un échec. Elle a été un succès. Elle a permis de constater que les ouvriers ont le droit de se syndiquer, et que les patrons ont le droit de négocier.

Les résultats de la grève générale ont été les suivants :

- 1. Les ouvriers ont obtenu des augmentations de salaire.
- 2. Les patrons ont obtenu des réductions de salaire.
- 3. Les ouvriers ont obtenu des réductions de heures de travail.
- 4. Les patrons ont obtenu des augmentations de heures de travail.

Il est donc démontré que la grève générale a été un succès, et que les ouvriers ont le droit de se syndiquer, et que les patrons ont le droit de négocier.

LES RESULTATS DE LA GREVE GENERALE

On ne s'arrête pas à dire que la grève générale a été un échec. Elle a été un succès. Elle a permis de constater que les ouvriers ont le droit de se syndiquer, et que les patrons ont le droit de négocier.

Les résultats de la grève générale ont été les suivants :

- 1. Les ouvriers ont obtenu des augmentations de salaire.
- 2. Les patrons ont obtenu des réductions de salaire.
- 3. Les ouvriers ont obtenu des réductions de heures de travail.
- 4. Les patrons ont obtenu des augmentations de heures de travail.

Il est donc démontré que la grève générale a été un succès, et que les ouvriers ont le droit de se syndiquer, et que les patrons ont le droit de négocier.

LES RESULTATS DE LA GREVE GENERALE

On ne s'arrête pas à dire que la grève générale a été un échec. Elle a été un succès. Elle a permis de constater que les ouvriers ont le droit de se syndiquer, et que les patrons ont le droit de négocier.

Les résultats de la grève générale ont été les suivants :

- 1. Les ouvriers ont obtenu des augmentations de salaire.
- 2. Les patrons ont obtenu des réductions de salaire.
- 3. Les ouvriers ont obtenu des réductions de heures de travail.
- 4. Les patrons ont obtenu des augmentations de heures de travail.

Il est donc démontré que la grève générale a été un succès, et que les ouvriers ont le droit de se syndiquer, et que les patrons ont le droit de négocier.

LES RESULTATS DE LA GREVE GENERALE

On ne s'arrête pas à dire que la grève générale a été un échec. Elle a été un succès. Elle a permis de constater que les ouvriers ont le droit de se syndiquer, et que les patrons ont le droit de négocier.

Les résultats de la grève générale ont été les suivants :

- 1. Les ouvriers ont obtenu des augmentations de salaire.
- 2. Les patrons ont obtenu des réductions de salaire.
- 3. Les ouvriers ont obtenu des réductions de heures de travail.
- 4. Les patrons ont obtenu des augmentations de heures de travail.

Il est donc démontré que la grève générale a été un succès, et que les ouvriers ont le droit de se syndiquer, et que les patrons ont le droit de négocier.

LES RESULTATS DE LA GREVE GENERALE

On ne s'arrête pas à dire que la grève générale a été un échec. Elle a été un succès. Elle a permis de constater que les ouvriers ont le droit de se syndiquer, et que les patrons ont le droit de négocier.

Les résultats de la grève générale ont été les suivants :

- 1. Les ouvriers ont obtenu des augmentations de salaire.
- 2. Les patrons ont obtenu des réductions de salaire.
- 3. Les ouvriers ont obtenu des réductions de heures de travail.
- 4. Les patrons ont obtenu des augmentations de heures de travail.

Il est donc démontré que la grève générale a été un succès, et que les ouvriers ont le droit de se syndiquer, et que les patrons ont le droit de négocier.